

Maghreb-Asie Centrale : l'arc de crises

Mutin Georges

Sommaire

- [Terres d'Islam](#)
- [Peuples et territoires](#)
 - [Diversité religieuse](#)
 - [Diversité linguistique](#)
 - [Nouveaux Etats et minorités](#)
 - [Il peut y avoir forte unité religieuse et diversité ethno linguistique.](#)
 - [Une forte cohérence linguistique et une très grande diversité religieuse.](#)
 - [Diversité à la fois religieuse et linguistique.](#)
- [Idéologies politiques](#)
 - [La difficile construction des Etats-nations](#)
 - [Le Panarabisme et ses avatars](#)
 - [Panislamisme et mouvements islamiques](#)
- [Économie en panne](#)
 - [Le combat perdu de l'agriculture](#)
 - [Une extension de l'irrigation bien mal maîtrisée.](#)
 - [Une dépendance alimentaire inquiétante](#)
 - [Les hydrocarbures une richesse non-développante ?](#)
- [Croissance urbaine et changements sociaux](#)
 - [Des citoyens de plus en plus nombreux](#)
 - [La crise urbaine](#)
- [Une terre de conflits](#)
 - [De multiples facteurs d'affrontements.](#)
 - [Typologie des conflits.](#)
 - [Les conflits internes](#)
 - [Les conflits inter étatiques sont innombrables.](#)
 - [Des conflits de très grande ampleur](#)
 - [Le prix à payer](#)

Texte intégral

Des rivages de l'Atlantique aux confins de l'Asie centrale s'étire un immense territoire de 19 millions de km², théâtre depuis un demi-siècle d'innombrables conflits dont beaucoup perdurent. C'est selon certains stratèges ou politologues un arc de crises. Trois grandes aires géoculturelles se partagent cet espace où vivent, en 2 000, 500 millions d'habitants : le monde arabe, le monde turc, le monde persan. Le découpage territorial a inscrit sur la carte 29 Etats ou entités territoriales, d'étendue fort disparate depuis les 695 km² de Bahreïn jusqu'aux 2,5 millions de km² du Soudan. L'extension en longitude est tout à fait impressionnante : 35 000 km. Trois grands types de paysages se juxtaposent qui ont servi de cadre à des activités humaines fort contrastées. Les hautes montagnes parmi les plus élevées du globe sont partout présentes : à l'est, les chaînes du Pamir et du Tian Chan (plus de 7000 m.), les montagnes du Zagros et du Taurus en Turquie (5156 m. au Mont Ararat) et en Iran, les montagnes de l'Atlas au Maghreb (4167 m. au Jbel Toubkal). Le désert occupe une étendue considérable : on y

rencontre environ les 2/3 du Sahara, la totalité du désert d'Arabie, une partie des étendues désertiques d'Asie centrale. Les horizons steppiques constituent un autre milieu naturel : ce sont des plaines et plateaux autrefois parcourues par les nomades et leurs troupeaux. Les plaines plus fertiles parce que plus humides sont très peu étendus : on les rencontre, discontinues et étroites, le long des littoraux, ou le long des grandes vallées (Amour et Syr-Daria, Mésopotamie entre Tigre et Euphrate, vallée du Nil). Partout l'aridité domine qu'elle soit permanente dans les déserts ou saisonnière ailleurs avec l'opposition des étés secs à des hivers plus humides. La recherche et la mobilisation des eaux est une priorité dans cet immense espace qui rassemble plus de 10 % de la population mondiale mais ne détient que 1,5 % des ressources hydriques du globe.

Terres d'Islam

Plus qu'en d'autres lieux, l'islam sur ces terres méditerranéennes et orientales marque les paysages et les sociétés. Il n'est pas seulement une religion, mais aussi un système juridique et social. Profane et sacré s'interpénètrent. L'année est rythmée par le temps religieux, celui des fêtes et des autres manifestations religieuses : l'Aïd el-Fitr qui clôt le Ramadhan, l'Aïd el-Adha marquée par le sacrifice du mouton qui, dans les années de sécheresse, peut se traduire par une véritable hécatombe dans le troupeau ovin. Les pèlerinages rassemblent chaque année un nombre sans cesse croissant de croyants : 2000000 de pèlerins à La Mecque, 12 millions à Meched (Iran). Pendant le mois du jeûne, la vie profane est entièrement soumise au sacré et la discipline de travail le cède à la discipline religieuse, les horaires sont adaptés. On aménage des salles de prière sur les lieux de travail. L'islamisation du temps laïc progresse dans de nombreux pays, notamment ceux qui ont connu autrefois la domination étrangère.

L'espace aussi est profondément transformé par le sacré. Point de village sans la masse blanche de la mosquée, dont les minarets s'élancent vers le ciel. Des minarets quadrangulaires du Maghreb aux minarets fuseaux de Turquie, d'Iran où d'Asie centrale, nous sommes plongés dans un même univers spirituel et esthétique. Les quartiers des villes s'organisent autour de la mosquée. Dans les zones d'urbanisation spontanée, c'est le premier équipement dont se dotent les citadins. L'appel du muezzin, amplifié par la sonorisation électrique, scande la vie de tout citadin. L'islam est système juridique: certes, la *charia*, ou loi sacrée, n'est pas appliquée partout, mais la religion affecte certains domaines de la loi, comme en témoigne le statut de la femme en matière d'héritage. Des biens fonciers de mainmorte, appelés *habous* au Maghreb, *waqf* en Orient, sont gérés selon les normes de la loi religieuse par le clergé ou des associations pieuses. L'interdiction du prêt à intérêt par le Coran contraint les banques à imaginer des accommodements. L'islam est bien à la fois système de régulation sociale et système de droit : il aspire à structurer l'intégralité du champ social.

Au cours d'une longue histoire, des séquences privilégiées ont laissé des traces qui éclairent la situation géopolitique contemporaine. L'expansion de l'islam a été foudroyante. Au cours du premier siècle après l'Hégire (622), la nouvelle religion atteint, à l'est, l'Asie centrale (la Transoxiane) et, à l'ouest, l'Atlantique. A l'exception du territoire turc qui restait empire byzantin, la totalité de la région est englobée dans l'empire arabe : omeyyade jusqu'en 750 avec pour capitale Damas, abbasside ensuite avec pour capitale Bagdad. Cette expansion a fort peu détruit et le terme de conquête est souvent inexact. Elle s'est davantage coulée dans les habitudes et les traditions de l'Orient méditerranéen et de la Perse. L'empire arabe a connu

son « âge d'or » aux IX et Xe siècles. C'est un espace de transit qui rend compte d'un vif essor économique et commercial. Une véritable civilisation urbaine prend corps qu'anime une intense circulation des hommes et des idées. Cette civilisation arabo-islamique enracinée dans une construction politique, l'empire abbasside, est un des fondements de l'idéologie contemporaine de l'islamisme ou de l'arabisme. Ce passé magnifié, embelli, mythifié nourrit le rêve contemporain de l'Unité. Toutefois l'empire arabe est vite menacé, les conquêtes ont intégré de nombreux peuples non-arabes ce qui le fragilise. Les provinces périphériques s'émancipent de la tutelle de Bagdad : le Maghreb, l'Égypte, la Perse connaissent des dynasties autonomes. Les invasions venues de l'est sont de plus en plus menaçantes et Bagdad succombe sous la déferlante mongole en 1258.

Au XVIe siècle, autre temps fort, se mettent en place des éléments déterminants. Après la chute de Constantinople (1453), l'empire ottoman succède à l'empire byzantin. « L'empire des trois continents et des trois mers » contrôle toute la rive orientale et méridionale de la Méditerranée jusqu'à la frontière marocaine. En Asie centrale, l'organisation de l'espace se structure autour de trois pôles qui font encore sens aujourd'hui. Les Safavides, s'appuyant sur le nationalisme persan fondent le premier empire iranien vraiment indépendant vivant en marge du monde arabe avec le chiisme comme religion officielle (1501) et le persan comme langue. Les Ouzbeks (turcophones) font la conquête de la Transoxiane qu'ils organisent en Khanats. L'Afghanistan, après la conquête de Babour (1504), chassé de ses terres ancestrales du Ferghana par l'invasion ouzbek, est englobé dans le Grand empire Moghol qui s'étend jusqu'en Inde. Ces empires qui ont en commun d'être dirigés par des dynasties turques adoptent le persan comme langue de cour et englobent, tout comme l'empire ottoman, de populations multi-ethniques et multi-confessionnelles.

A compter du milieu du XIXe siècle s'étend la domination européenne qui se prolonge jusqu'à la décolonisation du milieu du XXe siècle. L'espace maghrébin est soumis à une colonisation directe. La France y joue un rôle majeur avec la conquête de l'Algérie à partir de 1832 et l'établissement des Protectorats en Tunisie (1881) et au Maroc (1912). L'Espagne occupe le Rif et le Rio de Oro. Les Italiens s'installent en Libye en 1935. La Grande Bretagne contrôle l'Égypte (1882) et le Soudan. Elle veille jalousement à la sécurité de la route des Indes avec le canal de Suez et les innombrables escales et comptoirs qui jalonnent la mer Rouge, l'océan Indien et les rivages du Golfe. Au Moyen-Orient s'affrontent les intérêts français, britannique, allemand et, finalement, au lendemain de la première guerre, le partage de la zone s'effectue entre la France et l'Angleterre (mandats de la SDN). C'est également à partir de 1863 que les Russes effectuent la conquête de l'Asie centrale. L'Afghanistan tout au long de cette période est terrain d'affrontement, un Etat-tampon, entre les impérialismes russe et britannique. Seule la Perse, devenue Iran en 1925, réussit à conserver un semblant d'indépendance.

Peuples et territoires

Le rôle unificateur de l'islam et des langues arabe et persane ne doit pas cacher la grande hétérogénéité de la région.

Diversité religieuse

L'islam n'a pas conservé son unité primitive. Il se répartit en plusieurs « familles d'esprit ». On distingue, en première analyse, entre sunnites et chiites.

Les sunnites rassemblent l'écrasante majorité des musulmans (près de 85 % dans la région). Ils constituent, de ce fait, « les orthodoxes de l'islam », fondant la pratique religieuse sur le Coran complété par la *Sunna* (Tradition). Ils ont reconnu l'autorité du Calife, le « Commandeur des croyants » qui dirige la communauté (*Umma*). Le calife (successeur) est le représentant du Prophète et le dépositaire de la loi islamique (*charia*). Il n'y a plus aujourd'hui de direction officielle de l'islam sunnite depuis la disparition du Califat le 4 mars 1924. L'islam sunnite prédomine chez les peuples arabe et turc.

On subdivise les sunnites en quatre rites qui désignent, en fait, des écoles juridiques ne présentant pas entre elles de différence dans la pratique quotidienne de la religion et ne créant pas de dissensions entre leurs adeptes. Ces écoles juridiques ont pris place dès le début de l'islam aux VIIe et VIIIe siècles. Fondé par Abu Hanifa, le hanafisme doit son expansion à l'Empire ottoman. Représentative des musulmans non arabophones, elle englobe la moitié de l'islam mondial : Balkans, Turquie, Asie centrale, Inde, Chine. L'école, d'esprit assez large, fait appel à la raison et recouvre les Etats musulmans les plus laïcs. Fondée par al-Chafii, l'obéissance chafiiite, prédomine en Egypte où l'Université Al-Azhar dispense sa doctrine. L'autorité de l'école s'étend aussi au Soudan, en Afrique orientale, le sud de la Péninsule arabique, en Indonésie. Elle met en avant la notion de consensus et se caractérise par un état d'esprit conservateur, tempéré par l'action de l'Etat. L'école malékite (fondateur l'imam Malek) valorise le consensus et la libre opinion et admet la pratique parallèle du droit coutumier. Elle règne au Maghreb, en Afrique centrale, dans le sud de l'Egypte et le nord du Soudan. Le rite hanbalite ne se rencontre guère qu'en Arabie saoudite et marque une réaction vers un traditionalisme strict, rigoureux, toute interprétation prohibant toute lecture critique du Coran. Au sein du hanbalisme, le courant wahhabite a vu le jour au XVIIIe siècle. Marginale jusqu'au début du XXe siècle, la doctrine wahhabite, érigée en doctrine d'Etat par les Saoud, connaît aujourd'hui, grâce à la manne pétrolière, une expansion tous azimuts. Elle se considère comme l'incarnation de l'islam authentique et exerce un ascendant incontestable sur les différents mouvements islamistes contemporains.

Les chiites constituent un groupe hétérodoxe qui s'est séparé de la Communauté dès le VIIe siècle. C'est la grande rupture ou *fitna*. Ils contestent les conditions dans lesquelles a été assurée la succession de Mahomet. Ils soutiennent que les successeurs du Prophète doivent être obligatoirement choisis parmi les membres de sa famille. La succession légitime revient à Ali son gendre, quatrième calife, mais premier Imam de la communauté chiite, dépositaire du sens caché des versets coraniques. Les partisans d'Ali reconnaissent l'autorité de sa famille : ses deux fils Hassan (2e Imam) et Hussein (3e Imam), puis des descendants d'Hussein. Le fondement du conflit entre les deux grandes tendances de l'islam repose depuis toujours la question de l'*imamat*, c'est-à-dire de l'autorité légitime dans l'islam : un sujet de controverse théologique, mais avec le temps ce différend religieux, théologique, s'est mué en différends politiques, sociaux, culturels. La lignée des Imams descendants d'Hussein ne s'est pas maintenue jusqu'à nos jours : le dernier Imam a été occulté et ne reviendra qu'à la « fin des temps », c'est le Mahdi qui inaugurerà le règne de Dieu sur terre et révélera le sens caché des versets du Coran. A leur tour, les chiites se sont divisés selon la lignée des Imams dont ils reconnaissent l'autorité. Ils se distinguent les uns des autres en se rattachant à un membre de la lignée. Les chiites sont relativement peu nombreux : 120 millions dans la communauté musulmane, par contre, ils sont très fortement représentés dans notre région d'étude (Iran, Irak ...)

Les minorités religieuses non musulmanes sont nombreuses. Les chrétiens moyen-orientaux sont émiétés en de multiples Églises dont l'existence remonte bien souvent aux querelles théologiques qui ont marqué les premiers siècles du christianisme. Les coptes d'Égypte forment de loin le groupe le plus nombreux : avec 5 à 6 millions de baptisés, ils représentent 8 à 10 % de la population égyptienne. Les États du Levant abritent un très grand nombre de communautés chrétiennes : maronites catholiques au Liban, grecques orthodoxes en Turquie, Liban, Syrie, Égypte ; catholiques de rite grec en Syrie, au Liban et en Turquie ; arméniennes en Iran, au Liban, en Turquie ; assyro-chaldéennes en Syrie, Irak, Iran. On compte aussi de nombreux chrétiens parmi la diaspora palestinienne. Au total, il n'y a pas moins de onze Églises, ayant chacune un patriarche à sa tête : six catholiques et cinq orthodoxes. Il est difficile d'évaluer avec précision l'effectif de ces chrétiens : les États ont tendance à minimiser leur nombre et les communautés concernées à le gonfler ! Ils sont sans doute autour de 10 millions. .

En dehors de l'Orient arabe, on compte environ 2 à 3 millions de chrétiens au Soudan, évangélisés lors de l'effort missionnaire des XIXe et XXe siècles ! Il faut mentionner également l'existence de communautés juives, autrefois très dispersées. Elles sont aujourd'hui rassemblées au sein de l'État d'Israël, mais une diaspora juive subsiste en Turquie, en Iran et au Maroc. Enfin, de petits groupes religieux ne peuvent pas être rattachés aux trois grandes religions du Livre: zoroastriens et bahaïs en Iran, yézidis en Irak. La multiplication de ces minorités religieuses non musulmanes est avant tout le fait de la partie nord du Moyen-Orient, notamment des pays du Croissant fertile et de l'Égypte. Le Maghreb, depuis le départ des minorités juives dans les années 1950, et l'Arabie péninsulaire sont, par contre, des contrées massivement musulmanes.

Diversité linguistique

La langue vient compléter la diversité du peuplement de la région : elle est le seul critère pertinent de distinction des ethnies. Le Moyen-Orient occupe une position remarquable : il est à l'intersection de trois grands ensembles géolinguistiques : ceux des langues sémitiques, ouralo-altaïques et indo-européennes.

La langue arabe est la plus répandue des langues sémitiques : elle compte plus de 250 millions de locuteurs, du Maghreb à la péninsule Arabique et aux pays du Levant. L'arabe jouit d'un statut privilégié dans la mesure où il est la langue de la Révélation coranique, la langue de Dieu. Le Prophète est arabe. C'est en arabe que, partout dans le monde musulman, on psalmodie le Coran. Toutefois, la langue parlée n'est pas partout la même : il existe des différences dans la prononciation, le vocabulaire, la grammaire entre l'arabe littéral, langue du Coran, langue littéraire utilisée dans les textes officiels, l'arabe moderne, qui est celui des médias, et les très nombreux dialectes maghrébins, égyptien, orientaux. À l'intérieur de l'aire actuelle de l'arabe, diverses langues antérieures à l'arabisation ont subsisté. L'araméen, devenu le syriaque, est encore en usage dans les communautés assyro-chaldéennes en Syrie, au Liban, en Irak. Le berbère est parlé par des millions de Maghrébins dans les montagnes d'Algérie (Grande Kabylie, Aurès) et dans de nombreuses parties du Maroc. L'hébreu est la langue officielle de l'État d'Israël, mais n'était pas la langue maternelle d'un grand nombre d'immigrants juifs.

Les langues turques (ouralo-altaïques) sont largement représentées. La principale, le turc de Turquie, la seule langue du Moyen-Orient dotée d'un alphabet latin depuis 1928, est parlée par plus de 60 millions de personnes. En Asie centrale, l'ouzbek, le turkmène, le kirghiz sont aussi

des langues turques. Souvent aussi les langues turques sont des langues de groupes minoritaires : les Azéris (10 millions en Iran), les Turkmènes d'Iran, d'Irak ou d'Afghanistan, les Ouzbeks d'Afghanistan. Il subsiste aussi, dans l'aire ouralo-altaïque, des langues pratiquées par des minorités plus ou moins étoffées : c'est le cas des populations tcherkesses dispersées en Turquie et dans les anciennes provinces de l'empire ottoman, qui pratiquent des langues caucasiennes.

Les langues iraniennes (indo-européennes) sont encore plus variées que les langues turques. La principale est le persan, majoritaire en Iran et au Tadjikistan mais pratiqué également en Afghanistan. Le pachtou d'Afghanistan, le baluchi des confins irano-afghans, le kurde dont l'aire est écartelée entre la Turquie, l'Iran, l'Irak et la Syrie, sont des langues indo-européennes. Enfin, des minorités urbaines de Turquie pratiquent encore l'arménien et le grec.

Dans les périphéries méridionales, même si l'arabe est une langue conquérante, les langues nilotiques sont encore largement pratiquées au Soudan, il en est de même en Mauritanie avec les langues africaines (toucouleur, peul).

Cette étonnante diversité linguistique et religieuse n'est pas sans conséquences géographiques. Certains groupes minoritaires peuvent occuper des régions refuges, qui sont souvent des montagnes (les Kurdes et les alaouites au Moyen-Orient, les chrétiens maronites au Liban, les Berbères au Maghreb, les chiites en Afghanistan). Le comportement démographique peut être très différencié d'une communauté à l'autre, par exemple entre chrétiens et musulmans. Longtemps, la ségrégation ethno-confessionnelle a été un principe d'organisation des quartiers des villes. Les oppositions culturelles restent des germes de division, elles sont à l'origine de nombreux conflits. Alors qu'au Maghreb et dans le monde turco-iranien le fait minoritaire est d'origine ethno-linguistique, il est d'origine religieuse au Moyen-Orient arabe. Autrefois les grandes constructions territoriales étaient multi-ethniques et multi-confessionnelles, la coexistence des groupes minoritaires était codifiée et ne posait pas trop de problèmes. Il n'en est pas de même dans les Etats contemporains issus pour beaucoup de découpages de la période de domination européenne.

Nouveaux Etats et minorités

Les tracés frontaliers d'aujourd'hui ignorent bien souvent la réalité humaine, ethnique et religieuse. Des communautés peuvent être séparées par des tracés frontaliers considérés comme arbitraires. A l'inverse des groupes hétérogènes peuvent être rassemblés contre leur gré à l'intérieur d'une même frontière. Différents cas de figure peuvent être relevés.

Il peut y avoir forte unité religieuse et diversité ethno linguistique.

C'est le cas des pays du Maghreb où la pratique de l'islam sunnite est le fait de la quasi-totalité des populations et où il n'existe pas de minorités chrétiennes. Par contre les Berbères, populations originelles du Maghreb, sont solidement implantés notamment au Maroc et en Algérie. Au Moyen-Orient non arabe, c'est également la situation qui prévaut. L'Iran et l'Afghanistan présentent des cas de figure analogues. L'islam chiite est pratiqué par plus de 90 % de la population en Iran, mais la diversité linguistique y est très marquée. Le persan n'est langue maternelle que d'une moitié de la population, localisée sur le plateau central. Il est, certes, langue interethnique, comprise par la majorité des Iraniens, mais, dans les régions périphériques, subsistent de fortes minorités linguistiques: Turkmènes et Azéris, Kurdes,

Lors, Baloutches, Arabes. De même, l'Afghanistan, sunnite à 80 %, est un véritable kaléidoscope ethnique.

Une forte cohérence linguistique et une très grande diversité religieuse.

Ce cas de figure se rencontre essentiellement au Moyen-Orient. L'Égypte arabophone doit compter avec une minorité copte, qui a joué un grand rôle sous l'occupation britannique et se trouve marginalisée actuellement. Les États de la péninsule Arabique sont sunnites, à l'exception de Bahreïn chiite et du Nord du Yémen peuplé par les zaydites. Il existe aussi des minorités chiites en Arabie, au Koweït et dans le sultanat d'Oman. Au Liban et en Syrie, la situation est particulièrement complexe : les populations chiites, druzes, alaouites côtoient non seulement les musulmans sunnites mais aussi un très grand nombre de minorités chrétiennes. Au Liban, 17 groupes communautaires sont officiellement reconnus. Le Moyen-Orient est une mosaïque de minorités, et ses différents milieux géographiques eux-mêmes n'ont pas un peuplement homogène, en dehors de quelques montagnes (Jebel Druze, montagne alaouite en Syrie, montagne maronite au Liban, Hazâradjât). Les minorités sont, depuis des siècles, très étroitement imbriquées en ville comme à la campagne.

Diversité à la fois religieuse et linguistique.

Parmi les États arabes, c'est sans doute en Irak que la situation est la plus complexe ; les Kurdes (20 % de la population) y sont minoritaires à un double point de vue : ethnique, car ils parlent une langue indo-européenne ; religieuse, car ils sont sunnites dans un pays majoritairement chiite. La population irakienne, toutes ethnies confondues, se partage entre chiites (55 % du total), sunnites (40 %) et une petite minorité chrétienne (5 %).

Le Soudan présente un cas de figure similaire. La diversité est religieuse : les musulmans chiites composent 70 % de la population et habitent le Nord du pays. Les chrétiens 10 % de la population et les fétichistes et animistes encore nombreux (20 %) habitent le Sud. Les clivages sont aussi ethniques sans recouvrir totalement l'hétérogénéité religieuse : les Noirs représentent 58 % de la population, les Arabes 35 % et les Ethiopiens 3 %.

Sous cette bannière, on peut aussi ranger l'Asie centrale massivement musulmane mais où demeurent encore des minorités russes (donc rattachées à l'orthodoxie orientale) et, par ailleurs les États sont loin d'être homogènes. L'Ouzbekistan compte certes 70 % d'Ouzbeks, mais aussi 4 % de Kazaks, 4 % de Tadjiks, 8 % de Russes. Au Tadjikistan, les Tadjiks (de langue persane persan) sont 62 %, les Ouzbeks 26 % et les Russes 2 %. Au Turkménistan, les Turkmènes sont 73 %, les Ouzbeks 9 et les Russes 10 %.

La Turquie connaît un double clivage à la fois religieux : dans un pays en majorité sunnite, il existe une forte minorité chiite : les Alevis (20 % de la population turque) et ethno-linguistique avec la présence d'une forte minorité kurde. Israël, enfin, n'est pas un État homogène : une minorité arabe vit à l'intérieur des frontières de l'État juif, dont elle représente 18 % de la population ; elle est en majorité sunnite, mais compte aussi des druzes et des chrétiens.

Idéologies politiques

La difficile construction des Etats-nations

Les nouvelles constructions territoriales qui ont vu le jour après l'effondrement de la domination européenne ont toutes été édifiées sur le modèle de l'Etat-nation européen qu'elles aient résulté d'authentiques nations enracinées depuis des siècles (l'Iran, l'Egypte) ou des découpages territoriaux hérités de l'étranger (Asie centrale, Moyen-Orient turc et arabe, Sahara maghrébin). Bien souvent, c'est à l'intérieur de cette nouvelle construction qu'est né et que s'est renforcé le sentiment national. La nouvelle donne a été confrontée à de grandes difficultés. À l'intérieur des nouvelles frontières, il a fallu faire coexister des groupes communautaires –religieux ou ethniques–, des groupes de solidarité qui dans les constructions politiques antérieures bénéficiaient d'une large autonomie (statut de *dhimmi* pour les chrétiens, tribunaux spécifiques pour le droit personnel). C'est la communauté qui assurait le lien avec le pouvoir politique. Il ne peut plus en être exactement de même avec l'Etat-nation qui ne reconnaît que des citoyens égaux en droit, un lien direct entre le pouvoir politique et chacun de ses citoyens. Toute médiation entre le pouvoir et l'individu par des corps intermédiaires cesse d'exister ou bien est considérablement affaiblie. Les nouvelles élites en place tentent d'acquérir une légitimité en remodelant les espaces hérités afin de créer des intérêts communs. Des politiques de modernisation sont engagées symbolisées par de grands projets dans lesquels s'identifient totalement le régime et son chef. C'est sur des bases nouvelles et concrètes que cherchent à se construire les Etats-nations. Construction nationale et développement économique vont de pair d'autant plus que, bien souvent l'une et l'autre s'identifient avec la lutte contre la domination de l'étranger. Par ailleurs, l'Etat-nation entretient souvent des relations complexes avec l'islam. Il peut y avoir mise en place de certaines formes de laïcité. On secrète une sorte de « religion laïque » institutionnalisée. Le plus souvent un ministère des Affaires religieuses tente de contrôler les mosquées et le prêche du vendredi, finance leur construction, le personnel qui leur est rattaché, gère les biens d'origine religieuse (biens *habous* au Maghreb, biens *waqf* au Maghreb) mais la religion reste en dehors du champ du politique proprement dit. Toutefois, en prise avec des contestations communautaires, confrontés aux problèmes soulevés par les échecs des politiques de modernisation, les Etats-nations sont confrontés à des idéologies plus globalisantes : dans un premier temps le panarabisme chez les peuples arabes puis l'islamisme.

Le Panarabisme et ses avatars

Le mouvement de la Renaissance arabe : la *Nahda* qui s'est développée à compter de la fin du XIXe siècle a beaucoup influencé les esprits. L'univers culturel et idéologique de la *Nahda*, insiste sur l'unité de tous les arabophones et la grandeur de l'héritage arabe musulman et forge les hommes qui, à la fin du XIXe siècle et au début de ce siècle, revendiquent la succession de l'empire ottoman au nom du nationalisme arabe. C'est la Nation arabe que l'on veut construire par référence à « l'âge d'or ». Conscience ethnique diffuse depuis l'aube des temps, l'arabisme s'est manifesté au cours de l'histoire du Monde arabe comme une forme de conservation d'une identité, avant d'évoluer au XIXe siècle vers un véritable sentiment national. Celui-ci est venu, au moins au niveau des élites, concurrencer le sentiment fondamental d'appartenance à l'islam qui est resté vif toutefois au sein des masses.

On trouve dans le mouvement aussi bien des théoriciens musulmans que chrétiens d'où une coloration assez franchement laïque de l'arabisme. L'aspiration panarabe est très forte au moment du règlement de la première guerre mondiale. Le souhait général va à la constitution d'un État arabe unifié comprenant l'Arabie et le Proche-Orient. En fait, c'est le morcellement

qui prévaut. Une chance historique de reconstruire son unité échappait au Monde arabe et un sentiment de grande frustration se développe dans ses rangs.

L'arabisme a été réactualisé par la gauche arabe à la fin de la première moitié du XXe siècle. Le parti Baath est fondé en 1944 par Michel Aflak et Salah Bitar : un chrétien et un musulman, tous les deux Syriens. Le but est de créer la Nation arabe, socialiste et laïque. Pour le Baath, l'islam est essentiellement un fait de civilisation. On fait une distinction entre l'islam religion et l'islam culture nationale arabe. "Nation arabe une, porteuse d'une mission éternelle" telle est la devise de la nouvelle formation politique. Les idéologues baathistes voient la nation avant tout comme une réalité culturelle. La culture pour eux c'est l'ensemble de l'héritage arabe : culture et histoire mais aussi des perspectives communes pour envisager l'avenir. Le socialisme représente le moyen technique d'organiser la société arabe de telle sorte que chacun puisse s'épanouir selon les « richesses de la vie ». Face au communisme, Aflak et Bitar lancent l'expression de « socialisme arabe ». Le baathisme recherche un lien organique, une fusion de tous les Arabes pour permettre une renaissance totale du Monde arabe, une véritable reconstruction de la société et de la culture. Le parti est organisé en un « commandement » national à l'échelle de la Nation arabe dans son ensemble et en « commandements régionaux » dans le cadre de chaque pays.

L'éphémère union de l'Égypte et de la Syrie (1958/61) constitue la manifestation la plus éclatante de ce panarabisme, une première étape vers l'Union de la Nation arabe avec la création de la RAU (République Arabe Unie), union que l'on pensait élargir à l'Irak et à la Jordanie. Mais très rapidement de profondes divergences apparaissent entre baathistes et nassériens. Pour les baathistes, l'unité d'action avec l'Égypte paraît une étape préliminaire et non une fin en soi. Pour Nasser, égyptien avant tout, l'union était en fait une fusion quasiment une invasion de la Syrie par des officiers et des techniciens égyptiens ! En réalité le nationalisme panarabe se métamorphose en socialisme arabe avec un seul État modèle, l'Égypte. Pour Nasser, leader du Tiers Monde, l'arabisme consiste dans la solidarité arabe avec la politique d'indépendance à l'égard des grandes puissances et dans la volonté de faire des Arabes une force reconnue dans les problèmes mondiaux.

Les divisions l'emportent avec un double clivage. A l'intérieur du Monde arabe, l'opposition est extrêmement vive au Moyen-Orient entre « monarchies réactionnaires » riches de leur pétrole et les « républiques progressistes » tandis que dans les pays du Maghreb l'idéologie panarabe est beaucoup moins forte. Le clivage est très marqué chez les panarabes entre baathistes et nassériens. Bien plus, les baathistes se divisent entre eux : avec la naissance à partir de 1963 de la rivalité entre les frères ennemis irakien et syrien qui subsiste encore actuellement. Le mouvement panarabe (nassérien) au cours de la décennie 90 affronte deux épreuves : la guerre du Yémen et la défaite de 1967 devant Israël. Après la mort de Nasser, le libyen Kadhafi arrivé, au pouvoir en 1969, tentera de reprendre le flambeau du panarabisme sans grand succès. Les multiples tentatives d'union qu'il proposera avec la Tunisie, le Maroc, l'Égypte et d'autres pays ne sont que des actions brouillonnes et vaines.

Actuellement le mouvement panarabe est fortement battu en brèche par la montée récente de l'islamisme (panislamisme dans le Monde arabe). L'arabisme, l'idéologie officielle des pouvoirs en place, a perdu de son potentiel révolutionnaire, il devient une idéologie plus conservatrice face aux nouvelles formes de contestation politique de l'islamisme.

[Panislamisme et mouvements islamiques](#)

Les mouvements islamistes qui se développent apparaissent comme une réaction de groupes sociaux déçus par les échecs du « nationalisme laïc » ou les tensions consécutives aux politiques de modernisation. La rente pétrolière directe ou indirecte, les aides extérieures, ne suffisent plus à prendre le relais des ressources qui avaient assuré l'intégration des premières générations. L'échec des grands projets industrialisants ne permet plus de socialiser les nouvelles couches sociales éduquées, certes, mais de plus en plus nombreuses. À l'immense attente d'un développement économique accéléré sous l'autorité de l'État succèdent les déceptions de peuples entiers, classes moyennes en tête naguère, nassériennes ferventes. Pas de croissance économique appréciable, corruption et clientélisme à tous les niveaux, les régimes "révolutionnaires" connaissent échec sur échec. Les promesses de la modernité ont trop souvent laissé place au ressentiment précisément chez ceux qui y avaient trop cru. Il est le produit de tous les problèmes, de toutes les tensions, traumatismes et frustrations accumulées depuis ce demi-siècle. Il y a un immense ressentiment à l'égard de l'Occident qui impose ses modèles idéologiques.

L'islamisme n'est pas une théologie mais une idéologie politico-sociale inspirée des valeurs traditionnelles en réponse au discrédit des idéologies occidentales. Ce qu'il y a de nouveau dans ce mouvement, c'est bien une lecture politique de l'islam. Les islamistes veulent tirer de l'islam un modèle politique apte à concurrencer les grandes idéologies contemporaines. Ils posent explicitement le problème de l'État. Ils se soucient moins de renaissance spirituelle ou de réforme doctrinale que d'une reprise en main de la société en passe d'acculturation et d'occidentalisation. Si le Coran est brandi, ce n'est pas en tant que recours métaphysique mais comme substitut aux normes en vigueur, comme panacée contre la dégradation générale des mœurs, comme défi lancé à la laïcité envahissante et démarcation par rapport aux cultures occidentales. L'islamisme fait le constat de la décadence des sociétés et cherche à les purifier. Les islamistes ont gagné leur popularité en cherchant à appliquer le programme y compris économique que les régimes nationalistes avaient formulé mais qu'ils ont été incapables de mettre en œuvre. Ce n'est pas contre la modernité qu'ils se mobilisent mais contre son « ersatz ».

Le recrutement des islamistes provient des enclaves modernistes de la société (écoles normales, universités scientifiques, milieu urbain). Ils viennent aussi des familles récemment urbanisées ou des classes moyennes paupérisées et victimes des politiques économiques engagées. Il y a parfaite adaptation des islamistes au monde moderne et urbain : utilisation des techniques urbaines en communication, organisation de grandes manifestations. Les guérillas contemporaines sont urbaines.

L'islamisme n'est donc pas le surgissement aberrant d'un archaïsme irrationnel. L'idéologie islamiste s'inscrit dans une double continuité :

□ celle de la revendication fondamentaliste, centrée autour de la *charia*

□ celle plus récente, de l'anti-colonialisme, de l'anti-impérialisme devenu aujourd'hui anti occidentalisme tout court. Au Caire ou dans les autres grandes métropoles les mêmes foules qui manifestaient dans les années 50 ou 60 sous le drapeau rouge ou le drapeau national défilent aujourd'hui sous l'étendard vert. Les mouvements révolutionnaires du Tiers monde, laïcs, marxistes et nationalistes ont été essouffés par leur victoire et se sont vidés de leurs idéaux dans la pratique du pouvoir. L'idéologie nationaliste avait servi à la conquête de l'indépendance politique, le tiers-mondisme des années 60 avait permis de dénoncer le néocolonialisme économique. Aujourd'hui l'islam est l'étendard de l'émancipation culturelle.

Les champs d'application de la charia

Application du statut familial et personnel (polygamie, répudiation de la femme, non-mariage de la musulmane avec un non-musulman) et successoral (part de la fille égale à la moitié de celle du garçon).

Le droit pénal et publiques : peines corporelles.

Le droit économique : l'intérêt est prohibé, existence de banques islamiques. Mais pratiquement le droit des contrats et le droit économique interne et international sont peu touchés par les techniques islamiques.

La sphère du politique : l'islamisme est aussi doctrine politique : seuls sont légitimes le califat orthodoxe, ou une assemblée de savants représentant la communauté musulmane.

Pour les islamistes, la légitimité des États-nations modernes s'oppose à la légitimité du droit musulman. Ils ont un projet politique impliquant une prise de pouvoir et, en ce sens, ils diffèrent du fondamentalisme religieux. Les mouvements révolutionnaires islamiques prônent la réunification politique de monde musulman, l'abolition des frontières et des États qui le divisent et le rétablissement du califat (pour les islamistes sunnites évidemment) et de la loi coranique. Le point central de la pensée islamique est qu'une société musulmane ne peut être vraiment islamique (c'est-à-dire relever de l'ensemble des prescriptions coraniques) que si elle se construit à partir d'un État islamique. C'est l'ordre du politique qui ordonne l'espace social. La société islamique devant refléter l'unicité divine, elle doit être une et ne pas connaître de divisions. La nation au sens moderne du terme doit être rejetée au profit de *l'umma*, la communauté des croyants.

La divergence entre les islamistes et les autres fondamentalistes traditionnels est que pour les premiers, la nature de l'État est le point central de toute réislamisation de la société alors que, pour les seconds, le retour individuel de l'ensemble des musulmans à la vraie pratique permet de faire l'impasse sur le politique même si on accorde à l'État, quel qu'il soit, le devoir d'imposer la norme islamique. Pour les islamistes, l'État est incontournable, ils sont à la recherche d'un État universel ; pour les fondamentalistes traditionalistes, il est simplement instrumental et n'est pas une fin en soi. Le fondamentalisme ne pose pas la question de la légitimité du pouvoir qui est au cœur de l'islamisme.

La femme joue un rôle central dans la pensée islamique par ce qu'elle est centrale dans les sociétés contemporaines et qu'elle est la pierre de touche de l'occidentalisation. L'attitude des oulémas traditionalistes consiste en général à condamner cette irruption de la femme dans les espaces publics et à prôner le maintien au foyer et le port du voile. C'est le retour à l'enfermement traditionnel. Les penseurs islamiques proposent une autre solution : ils entérinent en grande partie l'ascension sociale des femmes, mais insistent sur le refus de la mixité et sur le port du voile ce qui leur permet de travailler. La femme islamiste moderne est voilée mais peut être docteur ou ingénieur même si certaines professions leur sont interdites

(juge ou émir). La montée des mouvements islamistes a été rendue particulièrement visible par l'apparition soudaine de jeunes étudiantes voilées dans les campus ou dans les laboratoires de sciences. On retrouve donc sur cette question la double rupture propre des islamistes avec le fondamentalisme traditionnel et avec la modernité laïque occidentale.

Dans les faits pourtant, la vision oummiste cède devant une attitude qui n'élimine pas les réalités nationales et leurs spécificités. La prise en compte du caractère irréductible des faits nationaux et du cadre étatique qu'elles impliquent fait partie désormais des référents islamiques. Cette évolution relativise l'image supranationale et antiétatique accolée de manière parfois rigide et dogmatique à la doctrine islamique. Si le mouvement islamiste reste unitaire dans son expression idéologique, on assiste sur le terrain à une diversification des acteurs islamistes d'un pays à l'autre comme à l'intérieur d'un même pays. Les expériences nationales de l'islamisme sont de plus en plus contrastées. Le cadre national s'impose aux mouvements islamistes. S'ils condamnent la nation, ils s'appuient sur l'État. On peut dire que les États nations résistent aisément aux appels à l'unité et au regroupement de la communauté islamique.

Le mouvement islamiste est confronté à deux difficultés majeures : l'invention d'un contre-modèle économique et l'insertion dans la modernité. De ce point de vue, il y a échec comme l'a souligné O. Roy et l'islamisme politique se trouve dans une impasse. Comment dès lors évolue-t-il ? L'idée révolutionnaire islamiste se transforme en un néo-fondamentalisme puritain, prônant, populiste, violemment antioccidental, un retour à un islam plus piétiste que politique. Toute l'action est mise sur la moralisation de la vie quotidienne et la mise en œuvre de la *charia*. Le discours sur l'État est remplacé par un discours sur la société. Une illustration de cette évolution nous est donnée par le FIS algérien qui, s'il prenait le pouvoir, changerait les mœurs peut être mais sûrement pas l'économie ni le fonctionnement du politique.

Sur le fond, il ne faut pas majorer à l'excès l'influence de l'islamisme sur le plan politique. Peu d'États sont vraiment islamistes. Les pouvoirs ont tenu bon face à la contestation islamique. La *charia* n'est vraiment mise en œuvre que dans les États les plus conservateurs. Face à la contestation islamique, les régimes en place ont souvent fait preuve de stabilité. La réislamisation de la société n'a en rien changé les règles du jeu politique ou économique. Il n'y a pas eu naissance d'un nouveau panislamisme. Toutes les péripéties qui ont marqué la décennie 1980 n'auront pas marqué les faits et l'histoire. On retrouve à la fin de la période les mêmes États, régimes et frontières que dix ans plus tôt. Après la guerre du Golfe, la dépendance des pays musulmans par rapport au Nord est toujours aussi forte sinon plus.

Toutefois les réalités socio-économiques et politiques qui ont porté l'islamisme ne sont pas prêtes de s'effacer : misère, déracinement, crise des valeurs et des identités, marginalisation de larges couches de la population, faillite des systèmes éducatifs, chômage. Le vif ressentiment, sinon la haine, à l'égard des États-Unis et d'Israël, leur protégé, ne fait que s'amplifier. Si la révolution islamique, l'État islamique, l'économie islamique peuvent apparaître comme des mythes, la contestation islamique est, bel et bien, une réalité et elle est loin de s'apaiser ! Plus que jamais, l'islamisme reste un recours.

Économie en panne

Le combat perdu de l'agriculture

Les campagnes sont confrontées à un problème redoutable : nourrir une population en constante augmentation (224 millions d'habitants en 1970, 500 actuellement, un doublement en 30 ans !). Elles n'y parviennent pas en dépit des efforts entrepris. Il faut bien admettre que les conditions naturelles sont loin d'être favorables. Les bons terroirs agricoles sont rares et trop souvent menacés par la vigueur de la croissance urbaine. Partout l'aridité règne qu'elle soit permanente dans les immenses étendues désertiques ou saisonnière partout ailleurs.

Une extension de l'irrigation bien mal maîtrisée.

L'indispensable intensification de l'agriculture ne peut être obtenue que par l'irrigation. Tous les Etats de la région ont lancé de spectaculaires programmes de mobilisation des eaux. Des paysages ont été transformés, d'autres créés. Les interventions ont été multiformes. Il peut s'agir d'une extension des procédés traditionnels d'irrigation et notamment de l'utilisation généralisée des pompes. La construction des barrages avec, en aval, l'aménagement d'un périmètre irrigué caractérise surtout les pays du Maghreb. En plein désert arabe, l'exploitation sur une grande échelle des eaux fossiles de nappes profondes a permis de mettre en valeur par des pivots d'irrigation plus de 2 millions d'hectares pour produire essentiellement du blé mais aussi des fruits et légumes. La Libye exploite également ses gisements d'eau fossile du Sahara qui est acheminée à grands frais sur le littoral pour tenter de revivifier, sans grand succès jusque-là, une agriculture méditerranéenne. L'aménagement des grands fleuves est de tout autre envergure. Les steppes et les déserts sont traversés par des fleuves « allogènes » qui prennent naissance dans des montagnes périphériques très arrosées : ils apportent la vie dans ces immenses étendues arides. Ils ont fait l'objet d'aménagements importants au cours des dernières décennies. En Egypte, depuis 1975, le haut barrage d'Assouan sur le Nil assure l'alimentation en eau d'un pays de 68 millions d'habitants. Il a permis de doubler les superficies irriguées, de fournir de l'énergie et d'assurer la navigation sur le fleuve toute l'année avec comme effet direct le développement touristique de la vallée. Le Tigre et l'Euphrate ont fait l'objet de travaux de très grande ampleur depuis plus d'un demi-siècle, ils sont en cours d'achèvement. En aval, l'Irak a terminé l'équipement des deux fleuves qui devrait permettre une maîtrise de l'irrigation dans la plaine mésopotamienne. La Syrie a construit (1975) le grand barrage de Tabka sur le cours moyen de l'Euphrate depuis 1975. La Turquie conduit actuellement dans la partie orientale du pays, sur les cours amont du Tigre et de l'Euphrate, un gigantesque programme qui envenime ses relations avec les pays riverains en aval (Syrie et Irak). Le GAP (Güneydogu Anadolu Projesi) concerne 75 000 km² et permettra, grâce à 22 barrages, l'irrigation de 1 700 000 hectares ainsi que l'industrialisation de la Turquie orientale, très en retard. C'est une réponse économique à la revendication kurde. Enfin, en Asie centrale, alors sous tutelle soviétique, les eaux de l'Amou-Daria et du Syr-daria ont été entièrement domestiquées pour permettre non pas une extension des cultures vivrières mais pour fournir du coton à l'Union soviétique. En termes purement techniques, le bilan est assez impressionnant. On peut même estimer que, pour l'essentiel, toutes les possibilités ont été explorées. Il est peu probable que la politique de mobilisation des eaux puisse se poursuivre au même rythme dans les années à venir.

Cet effort incontestable ne s'est malheureusement pas traduit par une amélioration significative de la production agricole qui absorbe plus de 90 % des eaux disponibles. La maîtrise de l'irrigation est très insuffisante, l'eau est trop souvent gaspillée. Les experts estiment que l'on pourrait économiser plus de la moitié de l'eau consommée en aboutissant à de meilleurs résultats. Trop souvent, les atteintes portées à l'environnement sont très lourdes. Le mauvais contrôle du drainage entraîne la salinisation des sols qui deviennent ainsi improductifs. En Arabie saoudite et en Libye, avec le pompage massif dans des nappes d'eau fossile la menace d'épuisement est réelle. Surtout, les indispensables interventions d'accompagnement portant sur les structures foncières et l'environnement agricole ont été négligées. C'est sans doute dans ce secteur que les échecs sont les plus patents. Les grands pays du Maghreb et du Moyen-Orient ont lancé des expériences agraires qui ont donné des résultats mitigés. Le partage et la redistribution des terres ont le plus souvent atteint leur objectif politique : l'élimination des anciennes classes de gros propriétaires fonciers. Des inégalités criantes ont disparu. Par contre, sur le plan économique, l'échec est patent. La distribution des terres ne suffit pas. Les structures d'encadrement prévues pour les bénéficiaires de la redistribution des terres n'ont pas joué leur rôle et le plus souvent ont fortement démobilisé les paysans et paradoxalement, dans certains cas, ont favorisé l'exode rural. Ces négligences ont été d'autant plus regrettables que la terre est rare et qu'il était impossible de satisfaire tous les paysans sans terre. Dans le Moyen-Orient arabe, la réforme égyptienne, lancée dès 1952, a servi de modèle aux réformes syrienne et irakienne. Au Maghreb, Maroc excepté, les terres coloniales ont pu être récupérées par l'Etat avec la mise en place des domaines autogérés en Algérie et d'un système coopératif en Tunisie, les tentatives de redistribution des terres privées n'ont pas abouti. En Iran, la « Révolution blanche » du chah (1962) a mis fin à l'Iran rural traditionnel des 40 000 villages appartenant à de très grands propriétaires fonciers vivant de leurs rentes. Leurs anciens métayers sont devenus propriétaires, certes mais d'exploitations trop petites pour être rentables. Les coopératives d'encadrement n'ont pas joué leur rôle. Dans les zones soustraites à la réforme s'est développé l'agrobusiness. Plus tard, la réforme agraire islamique a tenté de limiter cette grande propriété, mais l'instabilité du statut de ces terres et la crise politique n'ont pas provoqué le développement attendu de la production agricole.

Une dépendance alimentaire inquiétante

La démographie est la plus forte, les systèmes agricoles ne peuvent suivre. À l'exception notable de la Turquie, tous les Etats de la région sont dans l'obligation depuis trois ou quatre décennies d'importer des quantités croissantes de biens alimentaires de base. La région est la première importatrice mondiale de biens alimentaires. La production agricole nationale ne couvre que 40 % des besoins en Algérie, 50 % en Egypte, en Irak et en Iran pour ne citer que les grands pays. En fait le recours au marché international porte sur un petit nombre de produits. Les céréales : le blé pour la consommation humaine, l'orge pour la nourriture animale, constituent le poste essentiel. Les achats annuels sont en constante progression 7 millions de tonnes en 1965 mais quelque 45 millions de tonnes actuellement soit 20 % du marché mondial ! À elles seules, l'Egypte importe chaque année 8 à 10 millions de tonnes de céréales et l'Algérie 5. A ces achats de céréales s'ajoutent d'autres produits de base. Les importations d'huiles végétales, de sucre restent massives et, depuis quelques années, c'est la viande qu'il faut ajouter à la liste. Ces importations constituent un fardeau économique. Elles représentent près de 25 % des importations totales et, pour certains pays, les ratios s'éloignent de ces valeurs moyennes (30 % pour l'Algérie et l'Egypte). Le coût en devises de cette dépendance ne cesse de s'alourdir. Tout laisse à penser que bientôt le montant de la dépendance alimentaire dépassera les 40 milliards de \$/an. Les pays arabes absorbent 20 %

des exportations mondiales de biens alimentaires alors qu'ils ne représentent que 5 % de la population mondiale.

Les hydrocarbures une richesse non-développante ?

La région recèle d'importantes ressources énergétiques. La production pétrolière avec 1 310 millions de tonnes (2000) représente 36 % de la production mondiale répartie entre 16 pays producteurs. Toutefois le Moyen-Orient (Péninsule arabique et Iran) concentre 80 % du total. L'Arabie saoudite avec 441 millions de tonnes est, en 2 000, le premier producteur mondial. Depuis quelques années, le gaz prend une place grandissante : 396 milliards de m³ (16 % du total mondial). Jusque-là, il était surtout exploité en Algérie, désormais il faut aussi compter avec la production des pays du Golfe (Arabie, Emirats, Qatar, Iran) et avec l'Asie centrale (Ouzbékistan et Turkménistan). Les réserves sont gigantesques : 70 % du total mondial pour le pétrole, 41 % pour le gaz. Par ailleurs, 80 % du pétrole est livrée sur le marché mondial. C'est la grande région exportatrice du monde : 45 % des tonnages commercialisés. Si on ajoute que ce pétrole est d'extraction aisée, son coût d'extraction très bas, nous avons là les éléments essentiels qui rendent compte de l'intérêt porté à cette source d'énergie.

Les revenus tirés de l'exploitation des hydrocarbures sont considérables, mais ils ont connu d'extraordinaires variations ces dernières années. Ils ont littéralement bondi entre 1970 (5 milliards de \$) et 1980 (220 milliards de \$) : une multiplication par 44 ! Le contre choc pétrolier de 1986 les ont fait chuter à 51 milliards et depuis ils fluctuent autour d'une valeur moyenne de 100 à 110 milliards d'annuels. Une telle abondance financière a considérablement élargi le fossé entre les pays dépourvus de pétrole ou les pays pétroliers à forte population et les pays fort bien pourvus à faible population. Ainsi en 2 000 les écarts du PIB/habitant sont-ils considérables, d'une part, entre des pays comme la Somalie (117 \$/an), le Yémen (328), l'Égypte (1255), le Maroc (1147), et, d'autre part, le Koweït ou Qatar qui viennent en tête avec 20 000 \$: soit un rapport extrême de 1 à 170 ! Cette disparité alimente ressentiments et frustrations. Rien n'a été fait pour une redistribution de la richesse tirée du pétrole entre les États de la région notamment entre les États arabes. Les surplus financiers ont été massivement placés, sous des formes diverses, dans les pays occidentaux.

L'abondance des capitaux a permis, en outre, aux pays exportateurs de s'engager dans des politiques de modernisation et d'industrialisation le plus souvent fort coûteuses. On a voulu « semer le pétrole ». Dans un premier temps, on a tenté d'établir les bases d'une véritable économie pétrolière. Les pays producteurs ont cherché à « valoriser leurs exportations ». Le raffinage sur place permet d'exporter un produit à plus forte valeur ajoutée (exportation d'environ 130 millions de tonnes). Surtout une importante industrie pétrochimique a été mise en place dans de grandes zones industrielles pour produire une gamme assez variée de produits : plastiques, fibres textiles, PVC, détergents, engrais azotés etc....L'Algérie, l'Irak, l'Iran ont ouvert la voie dès la décennie 70 suivis par l'Arabie saoudite au cours de la décennie 80.

Par contre la diversification du tissu industriel en dehors du champ de l'économie pétrolière a été un échec illustré, entre autres, par les déconvenues de l'industrialisation algérienne. Ces politiques ont été mises en œuvre grâce à des achats massifs de technologie mal assimilée. La richesse pétrolière n'a pas été à l'origine d'un véritable processus de développement économique. Tout repose sur le recyclage de la rente pétrolière. L'État rentier pratique une politique de redistribution clientéliste qui lui permet de nouer des alliances politiques. Il est très difficile dans ces conditions de conduire une véritable politique économique. Aucune

classe entrepreneuriale n'a réussi à émerger. Se sont plutôt constituées des bourgeoisies pétrolières dont le principe de fonctionnement est d'établir une relation spéciale avec l'Etat pour accaparer de manière indirecte une partie de la manne. La région n'a pas su se positionner sur des créneaux exportateurs de produits manufacturés. L'industrie s'est retrouvée sous-compétitive et très dépendante de l'importation massive de biens d'équipements. La part des produits manufacturés dans les exportations est ridiculement faible. Ce sont des économies où prospère le secteur protégé et les services qui se développent uniquement via le recyclage de la rente pétrolière. La comparaison avec les pays émergents qui dans la même période ont réussi à enclencher des processus de développement pose question. Les préoccupations productives ne jouent pas un rôle prédominant. Toutes les analyses sont très sévères et les experts insistent sur le « rôle dévastateur » joué par les hydrocarbures.

Croissance urbaine et changements sociaux

Des citoyens de plus en plus nombreux

Les plus vieilles villes du monde sont nées ici, que l'on évoque Mossoul qui a succédé à Ninive au cours du 3^e millénaire ou Damas capitale araméenne au Xe siècle avant l'ère chrétienne. Le modèle de la ville orientale, illustré entre autres par la médina arabe a longtemps constitué le modèle urbain de référence avec ses formes d'organisation particulière. Cette image perdure dans les mentalités bien que la ville traditionnelle soit partout submergée, engloutie par l'urbanisation contemporaine.

La croissance urbaine au cours du dernier demi-siècle a été fulgurante alimentée à la fois par le flot des ruraux rejetés par les campagnes qui, toutefois, se ralentit actuellement et par une croissance naturelle vigoureuse des citoyens. Les grandes villes ont connu des rythmes de croissance tout à fait stupéfiants. Sanaa, la capitale du Yémen a vu sa population multipliée par 19 par rapport à 1942, Casablanca par 30 depuis 1912, le Grand Téhéran par 39 depuis 1900, Istanbul par 10 en cinquante ans.

Actuellement, on compte 272 millions de citoyens soit 55 % de la population totale avec toutefois de fortes disparités :

Les pays les plus en retard sont très en dessous de cette valeur moyenne : l'Afghanistan ne compte que 20 % de citoyens, le Tadjikistan 28, le Soudan 32, l'Ouzbékistan et le Kirghizstan 35 tout comme le Yémen.

A l'opposé, dans les pays à économie pétrolière du Golfe ou en Libye on atteint des taux dépassant 85 % .

Entre, dans une catégorie où figurent les pays les plus peuplés le taux d'urbanisation se situe le plus souvent entre 60 et 65 %.

La région abrite quelques-unes des grandes métropoles mondiales : Le Caire avec ses 12 millions d'habitants et Alexandrie 3 ; Téhéran (12), Istanbul (7), Bagdad (6), Riyad (3) mais

aussi Damas, Beyrouth, Casablanca, Alger ou Tunis. Ces très grandes villes ont, un temps, capté, l'essentiel de la croissance ; ce n'est plus le cas aujourd'hui. Des capitales régionales, parfois millionnaires, moyennes et petites villes sont partout en cours de croissance explosive même dans des régions périphériques ou délaissées.

Ce déferlement de l'urbain revêt les aspects que l'on connaît dans la plupart des pays du Sud. Le centre historique a parfois disparu, ou est très dégradé et s'impose l'étalement spatial de l'agglomération contemporaine avec la juxtaposition des quartiers les plus divers : quartiers de villas aisés, grands ensembles surpeuplés, cités et lotissements les plus divers, bidonvilles, et l'extension inconsidérée, de l'habitat spontané en constante évolution qui s'effectue aux dépens des terroirs agricoles périphériques. Echappent à ce schéma les villes du Golfe, villes du pétrole, construites « à l'américaine », avec leurs immenses buildings, leurs autoroutes urbaines, un urbanisme ultra moderne qui surgit en plein désert.

La crise urbaine

Le jaillissement de l'urbain s'accompagne de puissantes transformations sociétales et se déroule dans un climat de crise. Les villes sont souvent ingérables avec les défaillances des infrastructures (voierie, déplacements pendulaires de grande ampleur, égoûts, électricité), des services publics, des équipements collectifs. La crise du logement sévit partout, durement ressentie, intolérable. Ces situations douloureuses sont aggravées lorsque s'abattent des cataclysmes (séismes, inondations, glissements de terrain) ou la guerre. Les villes payent toujours un lourd tribut lors des innombrables conflits qui ensanglantent la région.

Les frustrations sont très fortes pour les plus pauvres évidemment mais aussi pour les couches moyennes. Dans ces nouvelles sociétés citadines, le désir de promotion sociale et l'aspiration à la modernité sont très vifs alors qu'accèdent sur le marché de l'emploi des contingents de plus en plus nombreux de jeunes, instruits, alphabétisés. Ils ne peuvent plus être satisfaits. Le désenchantement est là. Le soutien de l'Etat-Providence se réduit. La mobilité sociale se bloque. Les réactions à l'égard d'un Etat responsable d'une modernisation clinquante, en trompe l'œil. Les contestations de plus en plus violentes sont alimentées par les innombrables dysfonctionnements de la ville. L'histoire récente est ponctuée par de violentes émeutes urbaines qui peuvent ébranler les régimes en place. Depuis 30 ans, de graves mouvements sociaux agitent les villes : Istanbul en 1970, la guerre civile libanaise entre 1975 et 1989, Le Caire en 1977 et 1986, Téhéran et la fin du régime du chah en 1978-80, Tunis en 1978, Hama et Casablanca en 1981, les villes marocaines en 1984, les villes algériennes en 1988 et 1991. Ils témoignent de la déception des victimes d'une modernité de bazar, du malaise éprouvé par le plus grand nombre de citoyens devant la vie chère, les blocages de tous ordres, le mal-vivre, les horizons bouchés.

Une terre de conflits

L'immense zone qui s'étend des rivages atlantiques du Maroc aux nouveaux Etats d'Asie centrale est traversée par des conflits de tous ordres. C'est certainement la zone la plus « belligène » du monde. Au cours du demi-siècle écoulé les affrontements ont été incessants, on en dénombre plus d'une centaine d'intensité très variable. Certains peuvent être très brefs d'autres perdurent depuis plusieurs dizaines d'années. On parle d'un « arc de crises » fort

préoccupant tant les issues sont aléatoires et les enjeux importants. Ils ont parfois débordé d'un cadre régional et ont suscité des interventions étrangères.

De multiples facteurs d'affrontements.

Un très grand nombre d'affrontements relèvent de contestations frontalières ou territoriales. Les frontières sont de démarcation récente, héritées pour beaucoup de la période coloniale, elles sont souvent l'objet de vives contestations. Elles peuvent englober des peuples ou des communautés qui ont le plus grand mal à coexister en paix dans un même cadre territorial, figé avec la création des Etats-nations. À l'inverse les frontières peuvent séparer des groupes de même identité qui souhaitent un improbable regroupement (mouvements irrédentistes). La déclaration Balfour de 1917 par laquelle la Grande-Bretagne soutient l'établissement d'un foyer national juif en Palestine ouvre la porte à l'immigration juive sur une terre occupée par des Arabes. En l'intégrant dans son préambule, le mandat sur la Palestine, remis par la Société des Nations à la Grande-Bretagne (1922) donne force de loi internationale à ce qui était une décision britannique. C'est le point de départ d'un véritable enchaînement de tensions, de révoltes, de guerres jusqu'à nos jours. En 1914, la population juive autochtone de Palestine n'est que de 85 000 habitants (0,6 % de la population juive mondiale) ; elle est portée, par vagues d'immigration successives, à 650 000 en 1948 (5,7 % de la population juive) et 4 800 000 en 1998 (36,5 % des juifs du monde). La partition de la Palestine en deux Etats l'un arabe, l'autre juif adopté en 1947 par l'ONU est rejetée pendant presque 4 décennies par les Etats arabes de la région. Il existe bien d'autres territoires contestés : l'ex-Sahara espagnol occupé par le Maroc, la bande de Halaïb disputée entre l'Egypte et le Soudan.

La rareté et l'inégale répartition des richesses naturelles sont, à l'origine d'oppositions, de concurrences, de tensions qui ne cessent de prendre de l'ampleur depuis quelques années. Elles sont d'autant plus redoutables que dans les grands bassins fluviaux du Nil, Tigre et de l'Euphrate les pays d'aval très peuplés sont dépendants des pays d'amont pour leur approvisionnement en eau et que le droit international pour le partage des eaux est encore balbutiant. Il est probable que dans les années à venir, l'Egypte devra mobiliser des volumes supplémentaires d'eau et l'Ethiopie qui fournit 80 % du débit du Nil et 92 % de ses eaux de crue interdit toute mobilisation supplémentaire. Le partage des eaux de l'Euphrate et du Tigre entre la Turquie et les pays d'aval (Syrie et Irak) a provoqué de graves crises régionales ces deux dernières décennies. La Turquie poursuit activement l'aménagement du cours amont des deux fleuves (5GAP) et étend considérablement ses superficies irriguées ce qui diminuera vraisemblablement les quantités d'eau disponibles en aval. Dans la vallée du Jourdain, les préoccupations hydrauliques sont un élément déterminant de la politique de contrôle territorial et d'affrontement d'Israël dans les territoires occupés. Les 2/3 de la satisfaction des besoins d'Israël provient de l'extérieur des frontières de 1948, les seules internationalement reconnues. On a évoqué à juste titre une « hydrostratégie » de l'Etat hébreu pour assurer sa sécurité en ce domaine. En Asie centrale, la gestion des eaux du Syr et de l'Amou-Daria rend difficiles les relations entre les nouveaux Etats indépendants en raison des configurations frontalières des nouveaux Etats indépendants. Les gigantesques ressources pétrolières du Moyen-Orient (première région productrice, détentrice des 2/3 des réserves mondiales) a alimenté des politiques hégémoniques entre les Etats concernés (Irak, Iran, Arabie) et à des conflits ouverts dans lesquels sont intervenues les puissances occidentales (les Etats-Unis en 1951 en Iran, la coalition internationale de 1990 conduite contre l'Irak par les mêmes Etats-Unis).

Enfin, les facteurs géostratégiques qui tiennent à la position même de la région sur l'échiquier mondial ont pour effet de surévaluer les enjeux. Deux « points chauds » sont particulièrement

sensibles. Le canal de Suez, maillon essentiel de la « route des Indes » : la nationalisation de 1956 a conduit à un affrontement rapidement contrôlé par l'URSS et les Etats-Unis. Le « grand jeu » auquel se livraient autrefois la Grande-Bretagne et la Russie en Afghanistan retrouve une nouvelle réalité avec l'invasion soviétique de 1988 !

Dans un tel contexte, les conflits sont redoutables et souvent complexes car les facteurs de crise sont souvent très imbriqués. Par ailleurs ils sont inquiétants et redoutables car les instances de régulation propres à la région (la Ligue arabe, l'OUA) ou internationales (ONU) sont inexistantes ou largement inopérantes. De très nombreux conflits sont récurrents ou perdurent depuis des décennies sans réel espoir de solution à court terme !

Typologie des conflits.

Les facteurs de crise, on vient de le constater, sont multiples. La diversité des facteurs de crise entraîne la diversité même des affrontements. On peut tenter d'en établir une typologie. Dans un premier temps, il est utile de distinguer entre les conflits internes et les conflits inter étatiques.

Les conflits internes

Ce sont, le plus souvent, des guerres civiles qui opposent des groupes ou des communautés arbitrairement réunis ou au contraire séparés par des tracés frontaliers. La réunification du Yémen a entraîné des situations conflictuelles de 1967 à 1994. La Somalie actuellement est en pleine de destructuration. L'indépendance du Tadjikistan a été suivie d'un conflit qui vient à peine d'être réglé (1992-97). L'existence d'importants groupes minoritaires dont on ne veut pas reconnaître l'identité entraîne troubles, tensions, affrontements qui perdurent. Le plus bel exemple nous est donné par les Kurdes rattachés, malgré eux, à 4 Etats du Moyen-Orient (Turquie, Syrie, Irak, Iran). Le Soudan connaît des affrontements à la fois religieux et ethniques qui opposent le Sud au Nord depuis des décennies. Depuis une dizaine d'années, les actions des différents mouvements islamistes contre les pouvoirs en place prennent de l'ampleur et peuvent conduire à des situations de guerre civile (Algérie).

Les conflits inter étatiques sont innombrables.

Ils relèvent très souvent de litiges territoriaux et concernent des tracés frontaliers. En péninsule Arabique, aucune frontière n'était tracée au début du siècle et longtemps on s'est peu soucié de la faire. Les Britanniques, en pliant bagage, n'ont pas clairement délimité les frontières qui ont accédé à l'Indépendance entre 1961 et 1970. Il en est résulté ces dernières années toutes une série d'affrontements, certes localisés, pour parvenir à tracer frontière. Conflits et épreuves de force se sont succédé depuis 30 ans entre l'Arabie et certains de ses voisins (Yémen, Abu Dhabi, Qatar) ou entre les autres Etats entre eux (Yémen et Oman, Qatar et Bahreïn). Les conflits ou tensions inter étatiques portent aussi sur des territoires. La zone d'Halaïb est toujours contestée entre l'Egypte et le Soudan, La Libye a mené combat contre le Tchad pour tenter de récupérer la bande d'Aozou (1973-1989). Des îles peuvent aussi être de très sérieux foyers de tension. L'île d'Abou Moussa dans le Golfe qui permet de contrôler le détroit d'Ormuz est occupée par l'Iran depuis 1971 au détriment des Emirats arabes Unis. En mer Rouge, un récent conflit a opposé l'Erythrée et le Yémen qui revendiquent, tous les deux, la souveraineté sur l'archipel des Hanish qui commande l'accès au

détroit de Bâb el Mandel. L'ex-Sahara espagnol est depuis 1973 pomme de discorde entre le Maroc et la République arabe sahraouie soutenue par l'Algérie.

Des conflits de très grande ampleur

Le dernier siècle écoulé, ces conflits ont été quasiment permanents et ont pris, à des degrés variables, une réelle dimension internationale allant dans certains cas jusqu'à l'intervention des grandes puissances. Trois grands foyers de tension peuvent être repérés : le Proche Orient arabe, le golfe Arabo-Persique, l'Afghanistan.

Depuis 1947, le Proche-Orient arabe est déstabilisé par la succession des guerres israélo-arabes jusqu'aux années 80 et, depuis, cette date par les affrontements israélo-palestiniens. Le plan de partage de 1947 est rejeté par les Etats arabes voisins qui envahissent le nouvel Etat d'Israël proclamé la 4 mai 1948. Les troupes arabes mal équipées, mal entraînées, mal dirigées sont défaites : c'est pour les Arabes la *nakba* (catastrophe). En 1949, Israël signe des accords d'armistice avec ses adversaires qui fixent ce que l'on appelle depuis ses « frontières internationalement reconnues ». Le nouvel Etat s'agrandit considérablement par rapport au plan de partage et englobe 77 % des terres de la Palestine mandataire. Les 23 % restants sont annexés par les Etats arabes voisins : la bande de Gaza revient à l'Egypte, la rive droite du Jourdain à la Transjordanie qui se dénomme désormais Jordanie. Autre conséquence de cette défaite : 750 000 Palestiniens sont chassés et trouvent refuge dans les Etats voisins : c'est l'origine du problème des réfugiés palestiniens. Après la nationalisation du canal de Suez, Israël qui dispose de l'appui militaire et diplomatique de la France et de l'Angleterre, attaque l'Egypte. L'offensive tourne court devant l'opposition conjointe de l'URSS et des Etats-Unis. La troisième guerre de 1967, dite des Six Jours a de très importantes conséquences territoriales. Israël victorieux procède à une nouvelle extension territoriale en occupant le Sinaï, la bande de Gaza, la Cisjordanie et les hauteurs du Golan syrien ce qui alimente un nouveau flot de réfugiés. La guerre de 1973 dite du Kippour est une demi-victoire pour les Arabes. Les troupes égyptiennes parviennent à créer la surprise en franchissant le canal de Suez, mais une contre-offensive israélienne met fin à cet élan. Les traités de paix signés avec l'Egypte (1979), qui a récupéré le Sinaï, et avec la Jordanie (1994) modifient la situation. Désormais l'affrontement se transforme, il devient israélo-palestinien. Les Palestiniens, qui agissent au sein de l'OLP fondée en 1964, réclament la création d'un Etat palestinien. Le processus d'Oslo initié en 1993 au lendemain de la guerre du Golfe suscite des espoirs, tempérés, il est vrai, par les violentes oppositions qu'il suscite dans les deux camps (le parti Likoud en Israël, le mouvement Hamas chez les Palestiniens). Il s'enlise rapidement. La deuxième Intifada et la répression israélienne mettent fin à tout espoir de règlement à court terme.

Deux grands conflits se sont déroulés dans le Golfe. Le premier, meurtrier et long (1980-1988) a opposé l'Iran et l'Irak. Des litiges territoriaux jamais réglés (la délimitation de la frontière entre les deux pays le long du Chott el Arab) et une opposition idéologique entre l'Irak arabe et sunnite et l'Iran perse et chiite en sont à l'origine. Il faut aussi tenir compte des volontés hégémoniques pour le contrôle du Golfe des deux puissances pétrolières : l'Irak ambitionnant de devenir la Prusse du Moyen-Orient » et l'Iran le « Japon du Moyen-Orient et du monde islamique ». Les grandes puissances qui, en ces années 80, redoutaient la montée de l'islamisme ont apporté leur soutien à l'Irak sans toutefois intervenir directement. Il n'en a pas été de même lors de la guerre du Golfe (1990-91). L'Irak, très endetté, ne s'estime pas payé de

retour dans le combat qu'il a mené contre l'islamisme envahit le Koweït : il détient ainsi 20 % des réserves mondiales de pétrole. Il peut être en passe d'assurer le leader ship pétrolier au sein de l'OPEP, rôle dévolu à l'Arabie, fidèle allié des Etats-unis. Sa puissance militaire est incontestable (armements classiques mais aussi balistiques voire chimiques et même nucléaires). L'ordre régional est menacé. Les Etats-Unis organisent sous la bannière de l'ONU une vaste coalition de 700 000 hommes à laquelle participe la plupart des pays arabes et des pays occidentaux. L'opération « Bouclier du Désert » organise l'embargo contre l'Irak ; « Tempête du Désert », la destruction aérienne du pays et, enfin, une guerre terrestre éclair de quelques jours écrase le pays qui vit depuis sous embargo, allégé toutefois avec la mise en place du programme « pétrole contre nourriture ».

Le prix à payer

Conflits ouverts, crises internes, contraintes géopolitiques ont des conséquences multiples qu'il ne faut pas sous-estimer. Elles constituent un très lourd fardeau économique et financier. Le montant des dépenses militaires est très lourd. Au cours des dernières années elles atteignent 70 à 80 milliards de dollars-an. En 2000, elles ont représenté plus de 7 % du produit intérieur brut alors que seulement 5,4 % du même PIB étaient alloués aux dépenses d'éducation. Ce sont les pays du Golfe qui consentent au plus grand effort : avec 41 milliards de \$, l'Arabie saoudite, Oman, Koweït ont assumé toujours en 2000, 42 % des dépenses. Dans ces pays peu peuplés, les dépenses militaires par tête d'habitant atteignent des valeurs extraordinaires : 1 547 \$/hab. au Koweït, 16 600 \$/an au Qatar, 5 600 en Oman, 872 en Arabie. Pour Israël, la dépense est comparable : 1 046 \$/an/hab. Cet effort financier est constant : il est le lot de la région depuis 1950.

La région entretient des armées nombreuses, en croissance notable depuis une trentaine d'années. En 2000, les effectifs militaires sont estimés à 4 500 000 pour répondre à des impératifs de sécurité. La proportion de la population qui sert sous les drapeaux dans cette région du Monde est nettement plus forte (0,9 %) que dans les pays industrialisés (0,7 %) ou dans les autres pays du Sud. Les armées les plus nombreuses se rencontrent en Égypte (680 000), Irak (480 000) en Syrie (320 000), Turquie (820 000), Pakistan (850 000) mais aussi dans des pays du Maghreb : plus de 200 000 au Maroc afin de maintenir une présence dans ex Sahara espagnol alors qu'en Algérie la lutte contre le GIA mobilise plus de 180 000 miliciens ou paramilitaires à côté de 125 000 militaires de l'armée régulière ! Les dépenses d'armement sont considérables et représentent une importante sortie de devises : la plupart des armements sont importés, une des plus importantes courses aux armements de la période contemporaine.

Les grands conflits sont l'occasion de dépenses colossales. La guerre Irak-Iran a été ruineuse pour Bagdad. La guerre du Golfe, entièrement financée par les pétromonarchies a fait fondre une partie importante des pétrodollars détenus par les États du Golfe. Le coût de la guerre et des destructions qu'elle a entraînées a été estimé à 135 milliards de dollars pour le Koweït (y compris la reconstruction), 80 pour l'Arabie et entre 200 et 350 milliards pour l'Irak.

Les contraintes ne s'exercent pas dans le seul domaine financier. Dans tous les pays, les priorités militaires exercent une ponction désastreuse sur les ressources humaines. Le personnel qualifié est dirigé prioritairement vers le secteur militaire et fait défaut dans d'autres secteurs de la vie économique. Les conflits se révèlent désastreux au plan purement

économique à la fois par les destructions opérées et les orientations qu'ils déterminent dans les grands choix de développement. Bien souvent les choix économiques sont subordonnés aux préoccupations militaires et stratégiques et perdent de ce fait une grande partie de leur rentabilité. De nombreux contrats civils : réseaux de communication, informatique, infrastructure portuaire ou maritime ont en fait une destination militaire.